

Avec le deuxième confinement, le taux de chômage recule de nouveau

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté • n° 122 • Avril 2021

Au quatrième trimestre 2020, le taux de chômage en Bourgogne-Franche-Comté s'établit à 6,6 %, en baisse de 1,3 point sur le trimestre et de 0,5 point sur un an. Il diminue dans tous les départements. Ce nouveau recul est attribuable à la stabilité de l'emploi sur la période et à un comportement de retrait d'activité lié aux mesures de restrictions sanitaires du deuxième confinement.

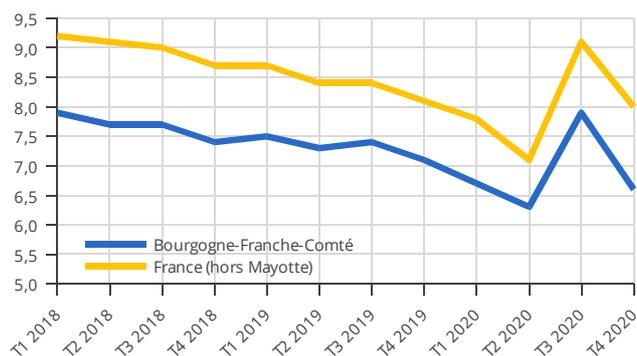
Une nouvelle baisse en trompe-l'œil

Au quatrième trimestre 2020, le **taux de chômage** au sens du BIT s'établit à 6,6 % en Bourgogne-Franche-Comté ► **figure 1**.

Le premier confinement, qui a limité les démarches de recherche d'emploi et réduit la disponibilité des personnes pour travailler, s'est traduit par un recul du chômage en trompe-l'œil. Avec la levée du confinement, le taux de chômage a ensuite rebondi pour atteindre, sur l'ensemble du troisième trimestre 2020, un niveau supérieur de 0,5 point à celui de 2019. Au quatrième trimestre 2020, le deuxième confinement a eu des effets similaires au premier, mais de moindre ampleur. Entre le 30 octobre et le 15 décembre, nombre de personnes ne remplissaient pas les critères du BIT pour être comptabilisés comme **chômeurs**, faute notamment de pouvoir réaliser des recherches actives d'emploi dans des conditions habituelles.

De plus, l'emploi salarié reste stable dans la région (+ 0,1 %). Dans ces conditions, le taux de chômage recule donc pour atteindre, au quatrième trimestre 2020 un niveau inférieur de 0,5 point à son niveau d'avant-crise sanitaire.

► 1. Évolution du taux de chômage depuis 2018 (en %)



Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, Taux de chômage localisés

► 2. Taux de chômage par département

	Taux de chômage (en %)			Évolution sur 3 mois	Évolution sur 1 an
	T4 2019	T3 2020	T4 2020		
Jura	5,9	6,5	5,4	- 1,1	- 0,5
Côte-d'Or	6,4	7,0	5,9	- 1,1	- 0,5
Nièvre	6,8	7,5	6,2	- 1,3	- 0,6
Saône-et-Loire	7,3	7,9	6,7	- 1,2	- 0,6
Haute-Saône	7,3	8,2	6,8	- 1,4	- 0,5
Yonne	7,5	8,2	6,9	- 1,3	- 0,6
Doubs	7,4	8,6	7,2	- 1,4	- 0,2
Territoire de Belfort	8,7	10,5	8,6	- 1,9	- 0,1
Bourgogne-Franche-Comté	7,1	7,9	6,6	- 1,3	- 0,5
France hors Mayotte	8,1	9,1	8,0	- 1,1	- 0,1

Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, Taux de chômage localisés

Baisse du chômage au quatrième trimestre dans toute la région

En Bourgogne-Franche-Comté, le taux de chômage diminue de 1,3 point entre le troisième et le quatrième trimestre 2020, une baisse plus marquée qu'au niveau national, - 1,1 point ► **figure 2**. Le chômage baisse dans tous les départements de la région, de - 1,9 point dans le Territoire de Belfort à - 1,1 point dans le Jura et la Côte d'Or.

Le taux de chômage est en retrait sur la période dans la totalité des **zones d'emploi**. L'important rebond du troisième trimestre 2020 explique l'écart notable de 2,0 points entre la zone où le chômage baisse le plus et celle où il diminue le moins. Les zones d'emploi de Montbéliard et Belfort, qui ont subi une hausse importante au troisième trimestre, affichent une baisse de respectivement - 2,5 points et - 1,7 point. À l'inverse, celles de Beaune et Lons-le-Saunier, davantage épargnées au trimestre précédent, diminuent de moins de 1 point.

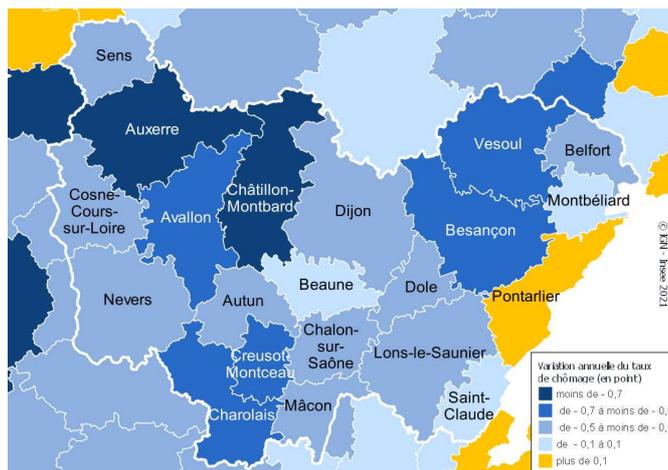
Le taux de chômage reflue également sur un an

Sur une année, le taux de chômage baisse de 0,5 point dans la région, une amélioration plus marquée qu'au niveau national, - 0,1 point. Il diminue dans les huit départements de la région, mais il est quasi stable dans le Territoire de Belfort et dans le Doubs.

Sur la même période, le chômage décroît dans toutes les zones d'emploi, exceptées celles de Saint-Claude, Montbéliard et Beaune où il reste stable, ainsi que celle de Pontarlier, où il augmente de + 0,3 point ▶ **figure 3**. Dans cette dernière zone, la stabilité du nombre de frontaliers, après plusieurs années de hausse, ne permet pas de compenser la réduction du nombre d'emplois. La baisse du taux de chômage atteint - 0,8 point dans les zones de Châtillon-Montbard et Auxerre. Elle est également très marquée dans les zones du Creusot-Montceau, du Charolais, d'Avallon, de Besançon et de Vesoul. ●

Caroline Logeais (Insee)

► 3. Évolution du taux de chômage entre les 4^e trimestres 2019 et 2020 par zone d'emploi (en point)



Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, Taux de chômage localisés

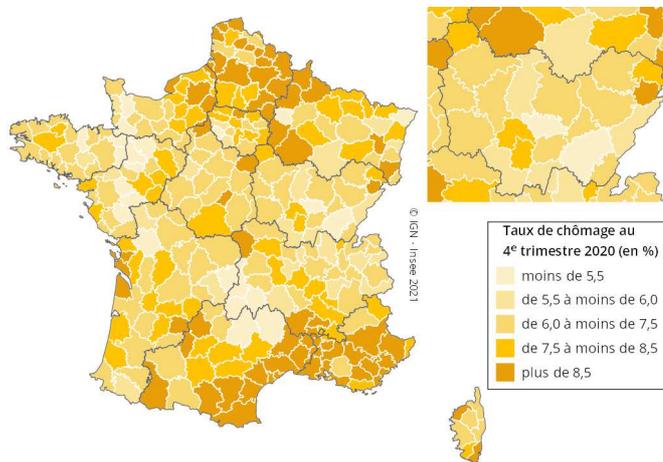
Un taux de chômage parmi les plus bas de France

La Bourgogne-Franche-Comté, avec un taux de chômage inférieur de 1,4 point au niveau national, est la deuxième région la moins touchée par le chômage, derrière la Bretagne. Les Hauts-de-France et l'Occitanie ont le taux de chômage le plus élevé de France métropolitaine (9,3 %).

Le Jura reste le département de la région le moins touché, avec un taux de chômage de 5,4 %, devant la Côte d'Or à 5,9 %. Le taux de chômage est le plus élevé dans le Territoire de Belfort, 8,6 % soit davantage que la moyenne nationale 8,0 %. Les autres départements se situent autour de la moyenne régionale, allant de 6,2 % dans la Nièvre à 7,2 % dans le Doubs.

La zone d'emploi de Beaune est la plus épargnée de la région et la quatrième au niveau national, avec un taux de chômage de 4,8 %. Viennent ensuite celles de Lons-le-Saunier et de Châtillon-Montbard (respectivement 5,3 % et 5,5 %). En revanche, la zone de Montbéliard est la plus touchée avec 9,4 %. Les zones de Belfort et du Creusot-Montceau sont également davantage touchées que le reste de la région ▶ **figure 4**.

► 4. Taux de chômage au 4^e trimestre 2020 par zone d'emploi (en %)



Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, Taux de chômage localisés

► Sources

Les données sont issues du dispositif des **estimations d'emploi localisées** (Estel) et des **taux de chômeurs localisés**. Ces derniers sont calés sur le nombre de chômeurs issu de l'enquête Emploi, pour l'échelon national, et s'appuient sur la structure des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi, pour la ventilation géographique. L'emploi est quant à lui mesuré en fin d'année et, plus précisément, la dernière semaine de décembre.

► Pour en savoir plus

- Des données complémentaires sur la conjoncture en Bourgogne-Franche-Comté figurent sous : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&collection=38>
- Bianucci F., Logeais C., Piffaut B., Ulrich A.**, « L'économie régionale ralentit mais résiste au 4^e trimestre 2020 », *Insee Conjoncture Bourgogne-Franche-Comté* n° 26, avril 2021.
- « Au quatrième trimestre 2020, le taux de chômage se replie à nouveau, à 8,0 % », Informations Rapides n°37, février 2021.

► Définitions

Taux de chômage : pourcentage de chômeurs dans la population active. Cette dernière est composée des actifs occupés et des chômeurs.

Zone d'emploi : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.

Chômeur au sens du BIT : personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui :
- est sans emploi (qui n'a pas travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence) ;
- est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

